



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 13 juillet 2021

n° 110-21 C

Objet : RS - Actualisation du schéma directeur des itinéraires de promenade et de randonnée de Grand Chambéry

- date de convocation le 07 juillet 2021
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi treize juillet à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 49

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Claudine Bonilla - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sandrine Garcin - Sabrina Haerincq - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Cyndie Picot - Claire Plateaux - Thierry Repentin
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Jacques Henriot
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Marcel Ferrari

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 13

de Marie Bénévise à Alain Caraco - de Christèle Blambert à Jean-Marc Léoutre - de Brigitte Bochaton à Michel Dyen - de Daniel Bouchet à Gaëtan Pauchet - de Sophie Bourgade à Claire Plateaux - de Florence Bourgeois à Claire Plateaux - de Pierre Brun à Aurélie Le Meur - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Isabelle Dunod à Thierry Repentin - de Alexandre Gennaro à Grégory Basin - de James Hallay à Josette Rémy - de Martin Noblecourt à Aurélie Le Meur - de Christophe Richel à Michel Dyen

conseillers excusés : 20

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Michel Camoz - Jean-Pierre Casazza - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Philippe Ferrari - Hélène Jacquemin - Max Joly - Martine Lambert - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Emilio Pla Diaz - Farid Rezzak - Walter Sartori - Bruno Stellan - Alain Thieffenat - Thierry Tournier - Alexandra Turnar - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 13 juillet 2021

délibération n° 110-21 C

objet **RS - Actualisation du schéma directeur des itinéraires de promenade et de randonnée de Grand Chambéry**

Serge Tichkiewitch, vice-président chargé du tourisme et des activités de loisirs, rappelle que par délibération n° 180-18 C du 25 octobre 2018, le Conseil communautaire a approuvé le schéma directeur des itinéraires de promenade et de randonnée de Grand Chambéry.

Fin 2020, après plusieurs mois de déploiement, il est apparu nécessaire de réajuster le schéma des itinéraires de randonnées suite :

- à la concertation avec des acteurs locaux dont les communes, clubs de pratiquants et professionnels,
- au diagnostic de terrain effectué lors de la 1^e saison 2020 d'entretien des itinéraires dans le cadre d'une prestation de services pour l'entretien du réseau,
- aux avis de randonneurs donnés à l'office de tourisme, aux bureaux d'information et sur les réseaux sociaux.

Dans ce contexte, il est proposé pour l'été 2021 et les années suivantes une offre de randonnées plus adaptée et agréable, avec une remise à niveau du balisage.

Des réunions de coconstruction ont été organisées dès l'automne 2020 dans les différents secteurs de l'agglomération, ainsi que des échanges complémentaires autour de la pratique et avec les territoires voisins pour établir des connexions et une continuité de l'offre :

- contreforts de Chartreuse,
- vallée de Chambéry,
- plateau de la Leysse,
- Aillons-Margéraz,
- Savoie Grand Revard,
- de Lescheraines à Sainte-Reine en passant par les Hautes-Bauges.

Les critères suivants ont servi d'outil d'aide à la décision pour arbitrer les différents tracés des itinéraires :

- permettant de découvrir les environnements naturels ou culturels emblématiques,
- bénéficiant d'une réelle fréquentation,
- offrant des randonnées adaptées aux évolutions climatiques (coin fraîcheur, randonnée en soirée, lever de soleil),
- vers les principaux sommets du territoire,
- concentrés sur des points de départ aménagés (lorsqu'un aménagement est possible),
- proposant différents niveaux de difficulté : très facile / modéré / difficile / très difficile,
- le plus possible, en boucle,
- privilégiant les sentiers et évitant les pistes / routes.

Ainsi, 487 km de réseau d'itinéraires PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée), sous maîtrise d'ouvrage de Grand Chambéry, ont été retenus (sur un réseau total de 987 km incluant d'autres maîtrises d'ouvrage). Dans le cadre de l'inscription de ce réseau au PDIPR, différentes pratiques sont possibles : randonnée pédestre et trail, équestre et à vélo.

58 % des itinéraires de ce réseau sont classés très faciles et modérés.

L'agglomération, en tant que maître d'ouvrage, assure l'entretien de ce réseau (signalétique et végétation). Elle engagera également avant 2023 la qualification du jalonnement des itinéraires.

La gestion des conventionnements avec les propriétaires fonciers traversés par les itinéraires sous maîtrise d'ouvrage de Grand Chambéry devra être engagée avec l'appui des communes.

La sensibilisation des publics pratiquants aux enjeux de partage de l'espace et de préservation du milieu est engagée au travers des actions de promotion et communication portées par GCAT et ses partenaires (PNR, SEA (Société d'économie alpestre)...). Un lien est également créé avec la démarche sur les sites naturels touristiques pour intégration des aménagements et équipements liés à l'accueil des randonneurs / visiteurs.

Enfin, la refonte de la communication liée à l'évolution du réseau d'itinéraires a été engagée pour les saisons à venir.

En conséquence, il est proposé d'approuver les modifications du schéma directeur des itinéraires de promenade et de randonnée de Grand Chambéry et de solliciter les subventions correspondantes.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de sentiers de randonnée,

Vu la délibération n° 180-18 C du Conseil communautaire 25 octobre 2018 portant approbation du schéma directeur des itinéraires de promenade et de randonnée de Grand Chambéry,

Vu le code du tourisme,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le schéma directeur des itinéraires de promenade et de randonnée de Grand Chambéry, actualisé tel que défini ci-dessus et annexé à la présente délibération,

Article 2 : **sollicite** les subventions les plus élevées possible pour ce projet,

Article 3 : **autorise** le président ou son représentant à signer les documents à intervenir.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 110-21 C

Objet de l'acte :	RS - Actualisation du schéma directeur des itinéraires de promenade et de randonnée de Grand Chambéry
Thème Préfecture :	8 - Domaines de competences par themes 4 - Amenagement du territoire
Date de l'acte :	23 juillet 2021
Annexe(s) :	schema directeur randonnee

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210723-lmc1H23927H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23927H1

Date de transmission en Préfecture :	23 juillet 2021
Date de réception en Préfecture :	23 juillet 2021
Période d'affichage :	du au